



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION
PRÉCAIRE DE LA CAVE APPARTENANT AU
LOGEMENT SIS 24, RUE DES VIGNERONS ET
D'UNE PLACE DE PARKING AVEC MADAME
NATHALIE SCALAMBRIN**

**DÉCISION N° DM-22-005
EN DATE DU 10 JANVIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-21-446 du 21 septembre 2021, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

VU la demande de Madame Nathalie SCALAMBRIN de pouvoir bénéficier de la cave appartenant au logement sis 24 rue des Vignerons ainsi que d'une place de parking au 28 bis rue des Vignerons pour une durée de six mois à compter du 1^{er} janvier 2022;

CONSIDÉRANT que la cave sollicitée par Madame Nathalie SCALAMBRIN, propriété de la ville, sera libre à compter du 1^{er} janvier 2022 et que le parking sis 28 bis rue des vignerons, possède suffisamment d'emplacements libres ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention d'occupation précaire avec Madame Nathalie SCALAMBRIN, pour la location de la cave appartenant au logement sis 24, rue des Vignerons, ainsi que d'une place de parking au 28 bis rue des vignerons à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de six mois, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 180,00 € (cent-quatre-vingt euros).

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220110-Imc1H9268H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/01/2022
Date de Publication : 10/01/2022